

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE
ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

OBJET :

ARRÊT DU PLAN
D'ACTION PACTE ET
VALIDATION DES
ACTIONS EN CO-
PILOTAGE DU PÔLE
METROPOLITAIN

N° CS2025-21

Nombre de délégués
titulaires en Exercice : 44

Nombre de délégués
Présents : 23
Pouvoirs : 4

REPUBLIQUE FRANCAISE

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 28 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars à
midi, le Comité Syndical, dûment convoqué,
s'est réuni à Archamps sous la présidence de
Monsieur Christian DUPESSEY, Président,
Convocation du : 21 mars 2025

Secrétaire de séance : Chrystelle BEURRIER

Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Denis LINGLIN - M. Vincent SCATTOLIN -
Mme Christine DUPENLOUP - Mme Aurélie
GODARD-CHARILLON - M. Hubert BERTRAND -
M. Max GIRIAT - Mme Chrystelle BEURRIER -
Mme Marie-Pierre BERTHIER – M. Claude
MANILLIER - M. Denis MAIRE - M. Julien
BOUCHET – M. Patrick ANTOINE – M. Gabriel
DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – Mme
Nadine JACQUIER - Mme Pauline PLAGNAT-
CANTOREGGI - M. Jean-Luc SOULAT - Mme
Carole VINCENT – Mme Catherine BRUN - M.
Sébastien JAVOGUES

- Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER suppléant de M.
Bernard BOCCARD – M. Bernard VUAILLAT
suppléant de M. Patrice DUNAND – M. Jacques
DUBOUT suppléant de M. Daniel RAPHOZ

- Délégués représentés :

M. Christophe SONGEON donne pouvoir à M.
Claude MANILLIER –M. François DEVILLE
donne pouvoir à Mme Chrystelle BEURRIER - M.
Michel MERMIN donne pouvoir à Mme Carole
VINCENT – Mme Nadine PERINET donne pouvoir
à M. Sébastien JAVOGUES

- Délégués excusés :

Mme Annick GROSROYAT - M. Christophe
SONGEON - M. Daniel RAPHOZ - M. Patrice

DUNAND - M. Bernard BOCCARD – M. Christophe ARMINJON - Mme Claire CHUINARD
- M. François DEVILLE – M. Jean-Claude TERRIER – M. Pierre-Jean CRASTES - M. Michel MERMIN - M. Stéphane VALLI - M. Florent BENOIT - M. Philippe MONET - M. Pierrick DUCIMETIERE – Mme Isabelle HENNIQUAU – M. Claude THABUIS – M. Yves MASSAROTTI – M. Cyril DEMOLIS – M. Yves CHEMINAL – M. Eddi ETIENNE - M. Benjamin VIBERT - M. Régis PETIT – Mme Nadine PERINET

ARRÊT DU PLAN D'ACTION PACTE ET VALIDATION DES ACTIONS EN CO-PILOTAGE DU PÔLE METROPOLITAIN

Depuis l'adoption de la « Charte Grand Genève en Transition » en janvier 2023, les partenaires du Grand Genève élaborent son programme d'actions. A l'issue de nombreuses réunions et après diverses versions, l'élaboration de ce plan arrive dans sa phase finale et le Pôle métropolitain doit se positionner par rapport à la conduite et la mise en œuvre opérationnelle des 28 actions en passe d'être retenues.

1 Un long processus de concertation et de consultation

Le 2 juillet dernier 2024, l'Assemblée du GLCT Grand Genève a approuvé la mise en consultation du plan d'actions pour la transition écologique du Grand Genève (PACTE) auprès des huit membres du GLCT, de l'Etat français et du Forum d'agglomération. Prévu pour se dérouler du 26 juillet au 27 septembre, ce processus de consultation a dû être prolongé, ainsi que l'a acté le Bureau du GLCT réuni le 3 octobre : l'examen approfondi des différents avis et remarques s'est déroulé durant tout le mois d'octobre afin de présenter un retour consolidé et des axes d'orientation à l'Assemblée du GLCT le 15 novembre 2024.

Depuis, tenant compte des avis formulés, le plan d'actions PACTE a fait l'objet de plusieurs séances transfrontalières thématiques (eau, air, économie circulaire, sous-sol, biodiversité, énergie, agriculture-alimentation, culture, aménagement, mobilité) afin de reprendre le contenu, ajuster le calendrier et préciser les partenariats franco-suisse possibles. En particulier, les travaux ont consisté à vérifier la condition d'un co-pilotage franco-suisse pour chacune des fiches, condition posée par le GTT Transition écologique pour conserver les actions dans PACTE.

L'objectif consiste à livrer la nouvelle version du plan d'actions PACTE à l'Assemblée du Grand Genève, le 20 mars prochain, avec à minima pour chaque action, un binôme franco-suisse volontaire pour les piloter, sachant que « *le pilote(co-pilote) de l'action assume la responsabilité de l'action et, à ce titre, en assure l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation ainsi que la communication/promotion. Il réunit les parties prenantes et les partenaires et anime les groupes de travail. Il produit les livrables et pour ce faire, il mobilise les ressources humaines et financières appropriées. Les instances politiques du GLCT (GTT, Bureau, Assemblée) assurent les arbitrages nécessaires au bon déroulement de l'action* ».

2 Le Pôle métropolitain, acteur clé du transfrontalier.

A ce jour, l'actuelle version du plan comporte 28 actions. Acteur de son élaboration et acteur central du Grand Genève, le Pôle métropolitain est déjà positionné sur plusieurs actions. Il est par ailleurs très régulièrement évoqué par les partenaires suisses, pour être co-pilote de nombre d'entre elles. En effet, son rôle de coordinateur efficace est reconnu, et très naturellement, les collègues genevois le proposent spontanément pour être leur interlocuteur, lui laissant ainsi la responsabilité de porter l'ensemble de la gouvernance française du Grand Genève.

Dans les faits, entre mobilité, gestion foncière, économie circulaire, etc. le Pôle métropolitain ne peut légitimement pas s'emparer de toutes les thématiques abordées dans PACTE, soit parce qu'il ne dispose pas des compétences techniques ou statutaires, soit parce que d'autres acteurs possèdent une plus grande légitimité.

Cependant, la volonté du Pôle métropolitain de faire avancer la transition écologique tout autant que la coopération transfrontalière lui confère une responsabilité toute particulière qui se traduit dans les propositions formulées ci-dessous, l'amenant au final à se positionner comme co-pilote français de 11 actions. Dans une très grande majorité de cas, ce co-pilotage n'est que la transcription d'une situation déjà existante avec des projets où le Pôle est déjà engagé de manière officielle (avec des financements spécifiques, de type Interreg par exemple) ou plus informelle (énergie, qualité de l'air). Le tableau suivant présente la totalité des fiches et mentionne les co-pilotes identifiés et proposés à ce jour :

ACTION	Livrable / finalité	Co-Pilote Suisse	Co-pilote France
Observation du territoire	Benchmark des organisations et outils existants. Ateliers de travail. Plateforme de l'Observation et de la Prospective (POP)	Canton GE (DPA) ; Région Nyon	PMGF
Qualité de l'air - Pact'Air	Nouvelle convention G2AME Nouveau plan d'actions (Pact'Air2) Résultat des premières actions prioritaires	Canton GE (OCEV-SABRA et OCS-SMC)	PMGF + ATMO
Eau - Gouvernance	Nouveau protocole d'accords transfrontalier	Canton GE (OCEAU)	Pays de Gex Agglo (+ copilotage Etat ?)
Eau - Contrat	Plan d'actions transfrontalier	Canton GE (OCEAU)	Pays de Gex Agglo
Eau - Crise	Scénarios de crise et catalogue des actions	Canton GE (OCEAU)	Pays de Gex Agglo
Eau - "Espaces cours d'eau"	Base méthodologique et résultats des secteurs tests	Canton GE (OCAN)	Pays de Gex Agglo
Préserver, reconnecter et revitaliser la primauté du vivant	Cartographie des espaces protégés et corridor grande faune + identification des projets transfrontaliers sur les espaces prioritaires	Canton GE (DPA) ; Région Nyon ; Ville GE	PMGF
Mobilités transfrontalières	Monitoring de la feuille de route	Canton GE (DPA et OCT) +	PMGF

		Région de Nyon	
Espaces publics	Appel à manifestation d'intérêt pour la mise en réseau des bourgs et villages + guide des espaces publics	Ville GE + Canton GE ??	
Culture et mobilisation	Feuille de route + 1 ou 2 premières actions pilotes (ex. "La ville est belle")	Ville GE	PMGF
Agriculture et alimentation	Prix de l'agriculture + Animation du réseau d'acteurs + études test sur sujets stratégiques (foncier, formation, financement...)	Canton GE (DPA) ; Région Nyon	PMGF
Energie	Conférence des acteurs + études stratégiques + projets pilotes	Canton GE (OCEN)	Etat F (à confirmer SG COP) et PMGF
Ressources Sous-sol	Conférence des acteurs et sa feuille de route + plan de gestion des ressources du sous-sol	Canton GE (OCEV)	Etat (CAUE)
Foncier transfrontalier	Cartographie des acteurs et outils + Feuille de route politique + plan d'action foncier	Canton GE (DPA)	PMGF
Logements	Benchmark de dispositifs existants + feuille de route stratégique + étude mécanismes financiers	Canton GE (DPA) ; Ville GE	PMGF
Formation	Cartographie et état des lieux + animation réseau acteurs + communication	Canton GE (DIP Cité des métiers)	PMGF
Fonds TE	Etude d'opportunité puis (cas échéant) mécanisme transfrontalier de financement de la TE	GLCT GG	
FA3-5 - Solidarité internationale	<i>Action recentrée sur "eau"</i>	Canton de GE (OCEAU)	REOGES ; Annemasse aggro, CCG, PGA
Pact'Matière	Monitoring des actions EC + animation du réseau d'acteurs	Canton GE (DPA, OCEV) et Ville GE	Région AURA,
Pact'Matière - cartographie filières stratégiques	Cartographie des acteurs, des filières et des sources de données. Définition de	Canton GE (OCEI)	Région AURA -

Dans l'intervalle, les instances techniques du GLCT veilleront à la formulation définitive du contenu des fiches, avec une attention toute particulière portée à l'officialisation des co-pilotes suisses et français.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** le programme d'actions PACTE du Grand Genève
- **VALIDE** la liste des opérations pour lesquelles le Pôle métropolitain est co-pilote selon le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 04/04/2025

Publié ou notifié le 04/04/2025

Le Secrétaire de séance
Chrystelle BEURRIER



Le Président,
Christian DUPESSEY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

	nouveaux modèles d'accompagnement. Lancement premiers projets pilotes		
Pact'Matière sensibilisation des consommateurs	Ateliers transfrontaliers de partage des bonnes pratiques. Premières actions de sensibilisation auprès des consommateurs	Région Nyon + Canton GE (DDC) + Ville GE (A21)	Région AURA (en appui)
Pact'Matière communication auprès des entreprises et rencontres d'affaires	Rencontres d'affaires transfrontalières (notamment dans le cadre du Forum F-CH de l'économie circulaire)	Région Nyon + Canton GE (OCEI)	PMGF
Pact'Matière - évolution pratiques des collectivités / construction	Diagnostic des freins et leviers. Stratégie d'accompagnement aux changements	Canton GE (OCEV)	CAUE
Pact'Matière - passage en douane	Benchmark des expériences transfrontalières. Etude juridique sur les leviers d'action. Etude faisabilité sur une expérimentation pilote	Canton GE (DPA)	Etat
Pact'Matière - planification besoins fonciers	Etude d'opportunité sur la planification foncière à l'échelle Gd Ge. Retour d'expérience sur un site pilote. Recommandations pour une bourse aux matériaux	Canton GE (OCEV, DPA)	A préciser
Pact'Matière - mécanisme appel à projets EC	Etude d'opportunité et de faisabilité. Conception du mécanisme/dispositif transfrontalier. Premier(s) projet(s) pilote(s).	Canton GE (DPA, DDC + OCEI ?) ; Ville GE	A préciser
Pact'Matière - critères EC dans marchés publics	Guide des critères de circularité pour la commande publique	Canton GE (OCEV)	AURA2E (sur mandat Région)
Pact'Matière - réemplois matières textiles	Rapport d'évaluation des gisements et des capacités du territoire pour le réemploi des matières textiles	Institut du textile (chef de file Star3)	Démarche - Sté coop (chef de file Star3)

3 Suites du processus

La dernière réunion du Bureau du GLCT Grand Genève a permis de confirmer les prochaines étapes. Comme déjà évoqué plus haut, l'Assemblée du GLCT programmée le 20 mars prendra connaissance de l'ensemble des retours des partenaires. Les débats et réunions qui suivront devront permettre une validation a priori finale lors de l'Assemblée suivante, celle du 5 juin prochain.